

*GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE  
POUR L'EXPLOITATION DU TELEPHERIQUE DU SALEVE  
Mairie d'Etrembières – Place Marc Lecourtier  
74100 ETREMBIERES*

***Rapport d'activité 2020***  
*du Groupement local de coopération transfrontalière pour*  
*l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS)*



*Vue sur le Salève et le jet d'eau de Genève depuis les Bains des Pâquis – 1<sup>er</sup> août 2021  
Photographie : Stéphanie Moser-Grandjean*



*Rapport d'activité 2020*  
*du Groupement local de coopération transfrontalière pour*  
*l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS)*

*Table des matières*

1.	<i>Préambule .....</i>	<i>5</i>
2.	<i>Objet et membres du GLCT TS .....</i>	<i>5</i>
3.	<i>L'Assemblée du GLCT TS – composition .....</i>	<i>6</i>
4.	<i>Les Commissions du GLCT TS – composition .....</i>	<i>9</i>
5.	<i>Modification de la Convention (statuts) instituant le GLCT TS .....</i>	<i>10</i>
6.	<i>Exploitation du Téléphérique du Salève .....</i>	<i>11</i>
7.	<i>Avancement du projet de rénovation .....</i>	<i>14</i>
8.	<i>Swisscom .....</i>	<i>15</i>
9.	<i>Restaurant "Le Panoramique"- nouvelle consultation .....</i>	<i>17</i>
10.	<i>Finances .....</i>	<i>18</i>
	<i>10.1. Contribution financière des membres .....</i>	<i>18</i>
	<i>10.2. Financement du projet de rénovation - recherche de subventions .....</i>	<i>18</i>
	<i>10.3. Bilan financier .....</i>	<i>18</i>



## 1. Préambule

L'année 2020, marquée par le Covid-19, a bouleversé la planification programmée par le Groupement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS) pour le projet de rénovation des deux gares du Téléphérique du Salève. Du retard a été pris dans la réalisation des études de maîtrise d'œuvre avec pour conséquence un décalage des travaux, dont la fin était initialement planifiée pour juin 2022.

L'exploitant a également souffert des conséquences de la pandémie, le Téléphérique ayant été contraint de fermer ses portes pendant les confinements successifs.

Tous les acteurs impliqués dans ce dossier ont dû faire preuve de flexibilité et d'un engagement permanent dans les dossiers du GLCT TS impactés par le décalage des travaux, maintenant l'objectif d'une fermeture de l'installation à fin août 2021, pour le lancement du chantier de la gare haute, suivi par celui de la gare basse.

Les élections communales françaises et genevoises, qui se sont déroulées au printemps (en mars et juin pour les élections françaises et en mars et avril à Genève), ont abouti à une nouvelle composition de l'Assemblée.

## 2. Objet et membres du GLCT TS

Institué par Annemasse Agglo et la commune de Monnetier-Mornex d'une part et la République et canton de Genève d'autre part, le GLCT TS a été créé en date du 15 mars 2006 par arrêté préfectoral. Son siège est sis en France, à

Etrembières (Haute-Savoie). Il est soumis au droit français.

Le GLCT TS a pour objet l'exploitation du service des remontées mécaniques.

### Membres du GLCT TS

- République et canton de Genève
- Annemasse Agglo
- Commune de Monnetier-Mornex



### Fonctionnement institutionnel

- Président : M. Alain Bosson, Maire d'Etrembières, jusqu'au 25 septembre 2020 puis Mme Anny Martin, Maire d'Etrembières, dès le 25 septembre 2020;
- Vice-président : M. Raymond Gavillet, Conseiller administratif de Veyrier;
- Assemblée : composée de 14 membres devant se réunir, selon les statuts du GLCT TS, au moins 2 fois par année (5 séances en 2020);
- Commissions : commission de délégation (ou de concession) de service public (CDSP), commission d'appel d'offres (CAO) et commission consultative du service public local (CCSPL), composées à parité de membres genevois et français de l'Assemblée du GLCT TS.

La gestion du GLCT TS est assurée conventionnellement par les services administratifs et techniques d'Annemasse Agglo.

A l'Etat de Genève, le relais pour le suivi de l'ensemble des dossiers et de la coordination du projet de rénovation ainsi que le secrétariat de la délégation genevoise sont en mains du service des affaires européennes, régionales et fédérales (SAEF), rattaché à la Chancellerie d'Etat, sous le pilotage politique d'un membre du gouvernement genevois délégué aux affaires régionales et fédérales. Rattaché depuis fin 2013 à la Présidence du Conseil d'Etat, le SAEF fait partie, depuis octobre 2020, de la Chancellerie d'Etat, suite à la votation populaire genevoise du 27 septembre 2020 approuvant la suppression du département présidentiel de l'Etat de Genève.

### **3. L'Assemblée du GLCT TS – composition**

Jusqu'au 25 septembre 2020, l'Assemblée du GLCT était composée comme suit :

<i>Collectivités</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Monnetier-Mornex	1. Claire Matthey, Mairie de Monnetier-Mornex	1. Badia Chalel-Bellazouz, Mairie de Monnetier-Mornex
Annemasse Agglo	2. Christian Aebischer, Mairie d'Annemasse	2. Michel Boucher, Mairie d'Annemasse
	3. Alain Bosson, Maire d'Etrembières	3. Françoise Magdelaine, Mairie de Gaillard
	4. Catherine Deremble, Mairie de Machilly	4. Anny Martin, Mairie d'Etrembières
	5. Gabriel Doublet, Maire de Saint-Cergues	
	6. Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, Président d'Annemasse Agglo	
	7. Alain Letessier, Mairie de Ville-la-Grand	
	Canton de Genève	8. Alain Carlier, Architecte et ancien Président de la Fondation Braillard Architectes
9. Dominique Frei, ancien Directeur de l'office cantonal de la statistique, représentant le département des finances et des ressources humaines (DF)		6. Luc Deley, Chef de service, Service de l'agronomie Tourisme rural, département du territoire (DT)

10. Pascal Ganty, Directeur Infrastructures et Bâtiments, TPG	7. Anna-Karina Kolb, Directrice du Service des affaires extérieures et fédérales, département présidentiel (PRE)
11. Raymond Gavillet, Conseiller administratif de Veyrier	8. Benoît Pavageau, Directeur, Direction des transports collectifs, département des infrastructures (DI)
12. Natacha Raccimolo, Directrice du traveller bureau, Genève Tourisme et Congrès	
13. Christine Ricci, Secrétaire adjointe, Service des affaires extérieures et fédérales, département présidentiel (PRE)	
14. Mme Alexandra Rys, Directrice, chargée du Département Communication, CCIG	

Dès le 26 septembre 2020, après les élections municipales françaises et les élections communales genevoises, elle était composée comme suit :

**Membres et suppléants**

<b>Collectivités</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Monnetier-Mornex	1. Ludovic Wiszniewski, 1er adjoint, Mairie de Monnetier-Mornex	1. Badia Chalel-Bellazouz, Mairie de Monnetier-Mornex
Annemasse Agglo	2. Anny Martin, Présidente du GLCT TS, Maire d'Etrembières	2. Antoine Blouin, 1 <sup>er</sup> adjoint, Mairie de Gaillard
	3. Christian Aebischer, Conseiller municipal, Mairie d'Annemasse	3. Alain Letessier, Adjoint, Mairie de Ville-La-Grand
	4. Patrick Antoine, Maire de Vétraz-Monthoux	4. Jacky Tonoli, Adjoint, Mairie d'Etrembières

Canton de Genève

5. *Gabriel Doublet, Maire de Saint-Cergues, Président d'Annemasse Agglo*
6. *Christian Dupessey, Maire d'Annemasse*
7. *Jean-Michel Vouillot, Adjoint, Mairie d'Etrembières*
8. *Jean-Marie Martin, Conseiller administratif de Veyrier, Vice-président du GLCT TS*
9. *Alain Carlier, Architecte et ancien Président de la Fondation Braillard Architectes*
10. *Dominique Frei, ancien Directeur de l'office cantonal de la statistique, représentant le département des finances et des ressources humaines (DF)*
11. *Pascal Ganty, Directeur Infrastructures et Bâtiments, TPG*
12. *Natacha Raccimolo, Directrice du traveller bureau, Genève Tourisme et Congrès*
13. *Alexandra Rys, directrice communication, CCIIG*
14. *Christine Ricci, Secrétaire adjointe, Service des affaires européennes, régionales et fédérales, Chancellerie d'Etat*
5. *Pierre-Antoine Gobet, Secrétaire général, département des finances et des ressources humaines (DF)*
6. *Luc Deley, Chef de service, Service de l'agronomie, responsable du Tourisme rural, département du territoire (DT)*
7. *Anna-Karina Kolb, Directrice, Service des affaires européennes, régionales et fédérales, Chancellerie d'Etat*
8. *Benoît Pavageau, Directeur, Direction des transports collectifs, département des infrastructures (DI)*

*Pour la délégation genevoise, M. Jean-Marie Martin a été désigné par le Conseil d'Etat genevois lors de sa séance du 27 janvier 2021 pour remplacer M. Raymond Gavillet. M. Martin a été élu Vice-président du GLCT TS lors de l'Assemblée du 26 mars 2021.*

## 4. Les Commissions du GLCT TS – composition

### ➤ Commission d'appel d'offres

Cette Commission est chargée d'attribuer les marchés passés en procédure formalisée. Elle choisit l'offre qui se révèle être économiquement la plus avantageuse au regard des critères préalablement définis par l'acheteur.

L'Assemblée du GLCT TS a procédé à l'élection de cette Commission lors de sa séance du 5 novembre 2020.

<b>Membres</b>	<b>Suppléants</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Anny Martin, Présidente du GLCT TS ou son représentant préside de droit la commission</li><li>• Christian Aebischer</li><li>• Alain Carlier</li><li>• Christian Dupessey</li><li>• Dominique Frei</li><li>• Jean-Michel Vouillot</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gabriel Doublet</li><li>• Pascal Ganty</li><li>• Natacha Raccimolo</li><li>• Christine Ricci</li></ul>

### ➤ Commission de délégation (ou concession) de service public

Cette Commission examine tous les projets de délégation (ou concession) de service public. Une concession est un contrat par lequel le GLCT TS confie la gestion d'un service à un opérateur auquel il est transféré un risque lié à l'exploitation du service, en contrepartie du droit d'exploiter le service, éventuellement assorti d'un prix.

L'Assemblée du GLCT TS a procédé à l'élection de cette Commission lors de sa séance du 5 novembre 2020.

<b>Membres</b>	<b>Suppléants</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Anny Martin, présidente du GLCT TS ou son représentant préside de droit la commission</li><li>• Christian Aebischer</li><li>• Dominique Frei</li><li>• Christine Ricci</li><li>• Jean-Michel Vouillot</li><li>• Ludovic Wiszniewski</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gabriel Doublet</li><li>• Christian Dupessey</li><li>• Pascal Ganty</li><li>• Natacha Raccimolo</li></ul>

➤ **Commission consultative du service public local**

Cette Commission examine chaque année le rapport établi par le délégataire de service public.

L'Assemblée du GLCT TS a procédé à l'élection de cette Commission lors de sa séance du 25 septembre 2020.

**Représentants du GLCT TS**

- Anny Martin, présidente du GLCT TS ou son représentant
- Pascal Ganty
- Alain Letessier
- Christine Ricci
- Ludovic Wiszniewski

**Représentants d'usagers**

- Fondation Braillard Architectes
- Genèveverando
- Club de vol libre du Salève
- Oxygène 74 (Association des randonneurs en Haute-Savoie Nord)

## **5. Modification de la Convention (statuts) instituant le GLCT TS**

Cette modification concerne l'article 11 des statuts auquel est ajouté le paragraphe suivant : "Le président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature à des responsables de service d'Annemasse Agglo pour faciliter la gestion courante de dossiers dans le cadre de cette convention de mise à disposition de personnel passée entre le GLCT TS et Annemasse Agglo."

Cette modification est prévue afin de faciliter le circuit et les délais de signatures, notamment dans le cadre du projet de rénovation des deux gares du Téléphérique, pour la gestion courante des contrats de la commande publique et des pièces comptables.

Les trois membres du GLCT TS, Annemasse Agglo (par délibération du 3 février 2021), Monnetier-Mornex (par délibération du 2 février 2021) et la République et canton de Genève (par décision du Conseil d'Etat du 24 février 2021) ont donné leur accord à cette modification présentée en Assemblée du GLCT TS du 11 décembre 2020.

## 6. Exploitation du Téléphérique du Salève

### Actualité 2020

Suite à l'interruption du service d'exploitation imposée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, un protocole transactionnel est signé entre le GLCT TS et l'exploitant STS.

### Le Covid-19 paralyse l'exploitation du Téléphérique du Salève (crédit photos STS)

Par arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19, le ministère français de la santé interdisait l'accueil du public dans un certain nombre d'établissements ouverts au public.

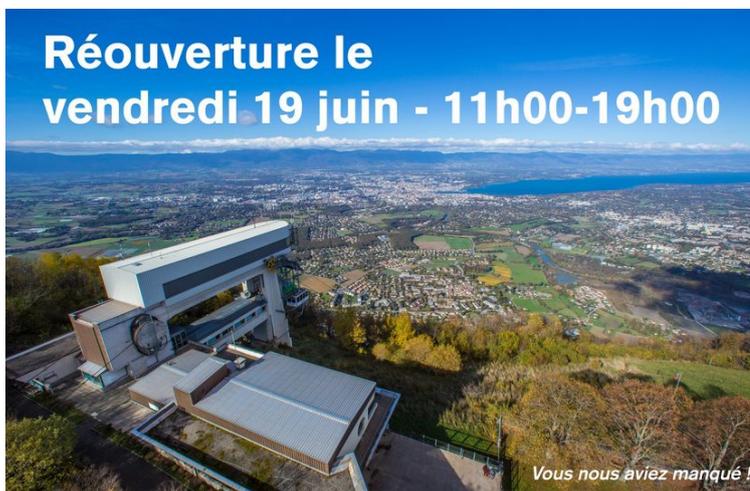
Au vu de l'urgence de la situation, le Président de la République a annoncé aux Français, dans son allocution du 16 mars 2020, la mise en œuvre d'un confinement général à compter du 17 mars 2020 et la fermeture des frontières à l'entrée de l'Union Européenne et de l'Espace Schengen.

L'état d'urgence sanitaire est entré en vigueur le 24 mars 2020 pour ne prendre fin, en France métropolitaine, que le 11 juillet 2020.

En l'espèce, compte tenu de ces circonstances exceptionnelles, l'exploitation du Téléphérique du Salève, confiée par le GLCT TS à l'exploitant STS par un contrat de délégation de service public d'une durée de 12 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, a été suspendue du 15 mars 2020 au 18 juin 2020. En conséquence, aucune recette n'a été perçue par l'exploitant, qui devait néanmoins faire face à des charges et des coûts fixes.

Un déconfinement progressif en plusieurs phases a été mis en œuvre par le Gouvernement français dès le 11 mai 2020. Aussi, l'exploitation du Téléphérique a pu reprendre le 19 juin 2020, date de réouverture au public, dans des conditions toutefois dégradées.

En effet, outre la réduction des capacités d'accueil des cabines, telle qu'imposée par décret du 31 mai 2020, jusqu'au 22 juin 2020,



des mesures nécessaires à la sécurisation de l'accueil de l'exploitant ont été mises en œuvre par STS en respect des consignes sanitaires.

Dans ce contexte pandémique, la fréquentation du Téléphérique du Salève a connu une baisse substantielle et ce, en raison de l'absence de tourisme international (qui représente en moyenne 50% de la fréquentation estivale), de l'annulation des visites touristiques et des groupes, ainsi que de la fréquentation timide des familles.

Compte tenu du bouleversement temporaire de l'économie du contrat et de son équilibre financier, STS a formulé une demande indemnitaire auprès du GLCT TS, assortie de justificatifs financiers.

Cette demande, fondée sur des dispositions du Code de la Commande Publique, tendait à ce que le GLCT TS lui verse une indemnité conséquente correspondant à la compensation de la part de déficit liée à la pandémie de Covid-19 sur la période du 15 mars au 31 août 2020.

Dans ce contexte et conformément à la clause de rencontre prévue par le contrat, les parties se sont réunies afin de rechercher une solution amiable aux conséquences économiques de la pandémie.



### *Protocole transactionnel*

Aux termes du Protocole transactionnel, signé le 23 décembre 2020, le GLCT TS s'engage à verser la somme totale de 270'171 € à titre d'indemnité transactionnelle pour la période du 15 mars au 31 août 2020.

En contrepartie du versement de cette indemnité transactionnelle, l'exploitant STS s'engage à renoncer, d'une manière générale et définitive, à toute instance, demande ou action juridictionnelle qui serait afférente au bouleversement de l'économie du contrat de

délégation de service public courant du 15 mars au 31 août 2020.

Compte tenu des incertitudes liées à la reprise du tourisme international, STS s'engage également à mettre en œuvre pour 2021 une politique de marketing et de communication à destination de la population locale franco-suisse, notamment des familles, afin d'accroître la fréquentation de cette clientèle.

L'Assemblée du GLCT TS a approuvé les termes de ce Protocole transactionnel lors de sa séance du 11 décembre 2020.

*Exploitant : Société du Téléphérique du Salève*



GROUPE  
**RATP**  
La ville a de l'avenir

**stpg**



## Exploitation : entretenir une installation fermée, continuer à susciter l'intérêt, rayonner plus localement

C'est avec ce titre inscrit en préambule que l'exploitant STS présente son rapport d'activité 2020.

Voici des extraits de ce rapport :

STS a garanti la maintenance de l'équipement, étant ainsi à jour dans ses obligations réglementaires au cours de l'année 2020. La fermeture au public s'est étendue sur 154 jours, ce qui limite à 97 le nombre de jours total de fonctionnement.

L'entreprise a réadapté sa stratégie de promotion à l'aide d'une approche résolument "Grand Genève".

Fréquentation 2020 : 89'705 passages  
(- 67 % par rapport à 2019 / 269'888 passages)

Le premier confinement a mis un coup d'accélérateur aux travaux préparatoires de STS en soutien à la maîtrise d'œuvre (architecte et son équipe) et d'ouvrage (GLCT TS). C'est ainsi qu'ont été réalisés :

- un travail de branding (image de marque),
- le recrutement d'un scénographe,

- le recrutement d'un expert pour l'équipement et l'exploitation du mur d'escalade,
- l'assistance aux phases APS, APD et PRO (Avant-Projet Sommaire, Avant-Projet Définitif et Projet) réalisées en 2020, faisant ainsi de STS le partenaire exploitant du GLCT TS en prévision du projet de rénovation.

Le vendredi 31 janvier 2020 marque l'ouverture du Téléphérique après les travaux de Grande Inspection. Ses portes se referment une 1<sup>ère</sup> fois du 15 mars au 18 juin puis une 2<sup>ème</sup> fois du 30 octobre 2020 au 18 mai 2021 (200 jours de fermeture pour cette période).

Lors de l'Assemblée du GLCT TS du 18 octobre 2019, l'exploitant a présenté son programme d'activités 2020, dont les offres suivantes :

- "Mont-Salève Sunset" (apéritif "afterwork" une soirée par semaine) et déjeuner "Grandeur Nature" (offre du midi, tous les jours de la semaine, combinée avec un billet d'accès au Téléphérique);
- Samedi 10 octobre : 11<sup>ème</sup> édition de l'Ultra Montée du Salève.

### Réussite totale pour la 11<sup>e</sup> édition de l'Ultra Montée du Salève

La course qui s'est déroulée sur les pentes du Salève samedi 10 octobre a tenu toutes ses promesses.

Ils étaient 250 coureurs bipèdes à s'élaner du parking du téléphérique du Salève, samedi 10 octobre, point de départ de la 11<sup>e</sup> Ultra Montée du Salève organisée par l'Athlé Saint-Julien 74. L'objectif consiste à effectuer en six heures un nombre maximal d'ascensions à la gare supérieure, la distance étant de 5,2 km avec 663 m de dénivelé positif, les descentes se faisant en cabine.

En raison de la crise sanitaire, d'importantes règles avaient été décidées afin d'assurer le déroulement de cette épreuve alors que la plupart des courses ont été annulées cette année. C'est donc sous la pluie que le speaker Marc Sidorenko donnait le départ des trois groupes espaces de quelques minutes.

d'ailleurs mobilisé une centaine de volontaires pour cet événement unique en son genre.

Toujours à la gare supérieure, massages et cryothérapie étaient proposés par une école genevoise, avant de prendre les benêts dont les départs étaient orchestrés par Gérard Brouard, manager général du club d'athlétisme frontalier.

Les postes de chronométrages étaient assurés au départ et à l'arrivée par Ludovic et Nicolas, tandis que Cédric s'occupait de la sono afin de réchauffer une atmosphère plutôt fraîche et humide en début de course. Heureusement l'après-midi voyait le retour du soleil et la remise des prix pouvait se dérouler comme prévu, en présence des élus, dont Virginie Duby-Muller et Martial Saddier, députés, et Cyril Pellevat, sénateur.

La victoire revenait au skieur bornandin Christophe Perrillat, auteur de huit montées, Iris Pessey, de l'Athlé Saint-Julien dominant la course féminine. Le club organisateur traitait du reste les victoires et les places d'honneur avec notamment Florence Bullit et Laure Tassion complétant le podium féminin.

Les retours unanimement positifs de la part des participants sont encourageants pour le comité d'organisation et de bon augure pour la 12<sup>e</sup> édition prévue début avril 2021.

Pierre-Louis ZAJAC



Le peloton des participants hommes au départ de la course. Photo Le DL/P.-L.Z.



Les filles de l'Athlé Saint-Julien 74 se sont distinguées. Photo Le DL/P.-L.Z.

## *Des représentants de la Confédération suisse au Salève*



*De gauche à droite  
Au premier plan :  
Mmes Isabelle Moret,  
Présidente du Conseil  
national suisse, et  
Marion Lenne, Députée  
de Haute-Savoie.  
En arrière-plan :  
MM. François Lefort,  
Président du Grand  
Conseil genevois, Pierre-  
André Page, Conseiller  
national, Xavier  
Magnin, Président de  
l'Association des  
communes genevoises  
et Gabriel Doublet,  
Président d'Annemasse  
Agglo*

*La Présidente et le Président des deux Chambres Fédérales de la Confédération suisse, Mme Isabelle Moret, Présidente du Conseil National, et M. Hans Stöckli, Président du Conseil des Etats, sont venus en visite à Genève à fin juillet 2020 pour évoquer les conséquences économiques, sociales et sanitaires de la pandémie Covid-19. Le 31 juillet, ils se sont rendus au sommet du Salève en téléphérique et ont déjeuné au restaurant "Le Panoramique".*

## **7. Avancement du projet de rénovation**

### **Décalage des travaux**

*Le Covid-19 a été un élément perturbateur significatif pour la mise en œuvre du projet de rénovation.*

*Du retard a été pris dans les études pour l'établissement des dossiers de consultation des entreprises (DCE). Le lancement du chantier prévu en septembre 2020 pour un terme estimé à juin 2022 a dû être décalé d'une année : lancement du chantier prévu en septembre 2021 pour une finalisation en juin 2023.*

*Pour mémoire, en France, les phases qui structurent l'avancée d'un tel projet sont les suivantes :*

- *Présentation de l'Esquisse : Assemblée du GLCT TS du 23 novembre 2018*
- *APS Avant-Projet Sommaire : 1er semestre 2019*
- *APD Avant-Projet Définitif : Assemblée du GLCT TS du 21 février 2020,*
- *PRO Projet: en 2020*
- *DCE Dossier de Consultation des Entreprises : en 2020*

*Les deux premiers mois de l'année 2020 ont été épargnés par cette pandémie dont on pressentait déjà les premiers frémissements.*

*Le deuxième Comité de pilotage du projet de rénovation des gares s'est déroulé le 6 janvier 2020 avec à l'ordre du jour la présentation de l'APD.*

*Quant au Conseil scientifique, composé d'experts qui accompagnent la réalisation du projet de rénovation, il a tenu sa deuxième séance le 23 janvier 2020 lors de laquelle ont été présentés : le diagnostic historique et sanitaire, l'avancement des études (béton/essais), l'avancement des études au regard de la directive de protection et de mise en valeur des paysages du Salève et la présentation de l'avancement du projet architectural.*

*Cet APD a été validé par les élus du GLCT TS lors de l'Assemblée du 21 février 2020 qui ont notamment accepté un surcoût du décroutage de 343'000 € pour la gare haute.*



*La pandémie s'est installée dès le mois de mars, mettant à mal l'avancée du projet: retard dans les études du projet (PRO) et du Dossier de consultation des entreprises (DCE). Les élections municipales françaises sont à leur tour venues freiner le processus jusqu'à la fin de l'été 2020.*

*Ce n'est que le 15 octobre qu'un troisième Comité de pilotage a pu de nouveau siéger pour une présentation du projet dans la phase PRO et DCE et une présentation du choix d'assainissement avec une recommandation pour un raccordement au réseau public.*

*Le 18 novembre 2020, les appels d'offres travaux ont été mis en ligne des deux côtés de la frontière avec une date pour la remise des offres pour le 29 janvier 2021.*

*Les travaux de désamiantage de la gare haute ont été réalisés à la fin de l'année 2020 pour un montant de 22'358 €.*

## **8. Swisscom**

*Le GLCT TS est lié à la société Swisscom Broadcast SA par un contrat de concession domaniale pour l'implantation, la mise en service et l'exploitation de réseaux de télécommunication (radiophonie/télévision), l'installation technique étant située dans la gare d'arrivée du Téléphérique du Salève. Ce contrat a été conclu pour une durée de 10 ans : du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2022.*

*Swisscom Broadcast SA verse chaque année une redevance annuelle au GLCT TS de 120'000 € HT, révisée annuellement en fonction de l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction.*

*Dès l'établissement, en 2017, du programme pour le concours d'architectes, la société Swisscom Broadcast SA a été informée qu'il y aurait un changement d'emplacement de ses installations. Swisscom Broadcast SA a fait part*

*de ses besoins qui ont été retranscrits dans ledit programme.*

*A fin mai 2018, DDA Architectes à Paris est choisi par le jury du concours d'architectes. Le contrat de DDA Architectes et son équipe pluridisciplinaire d'une part, et GLCT TS d'autre part, est signé le 6 août 2018.*

*Le projet de rénovation des deux gares du Téléphérique prévoit pour la gare supérieure, l'installation d'un restaurant panoramique dans le bâtiment-pont où se trouvent actuellement les installations de Swisscom Broadcast SA ainsi que les antennes accolées à la façade de ce bâtiment.*

*Dans le cadre de ce projet de rénovation, les discussions reprennent avec la société Swisscom Broadcast SA, au mois de juin 2019, pour qu'elle puisse informer le GLCT TS sur des*

*emplacements possibles pour déménager les antennes et le local technique du bâtiment-pont et installer un ou plusieurs mâts pour les antennes sur le site de la gare supérieure avec une estimation du coût de ce déménagement.*

*L'étude lancée par Swisscom Broadcast SA a permis de trouver un emplacement situé sur le côté opposé au restaurant, en contrebas du bâtiment-pont à l'orée d'un petit bois. Cette première étape franchie au mois d'avril 2020, il s'agissait d'en évaluer le coût. Swisscom Broadcast SA a informé le GLCT TS, au mois de juillet 2020, que la société qu'elle a mandatée a estimé le coût des nouvelles constructions, à savoir une cabine/container de 4,50 m. x 7,50 m. avec chauffage, ventilation, climatisation et électricité, des nouveaux câbles et antennes, trois nouveaux mâts de 10 m. de hauteur chacun, à 910'000 CHF, montant comprenant l'aménagement du site et leur implantation dans une pente.*

*Swisscom Broadcast SA a considéré qu'elle ne pouvait assumer un tel investissement. En effet, avec la disparition de la radio FM d'ici 2024, les*

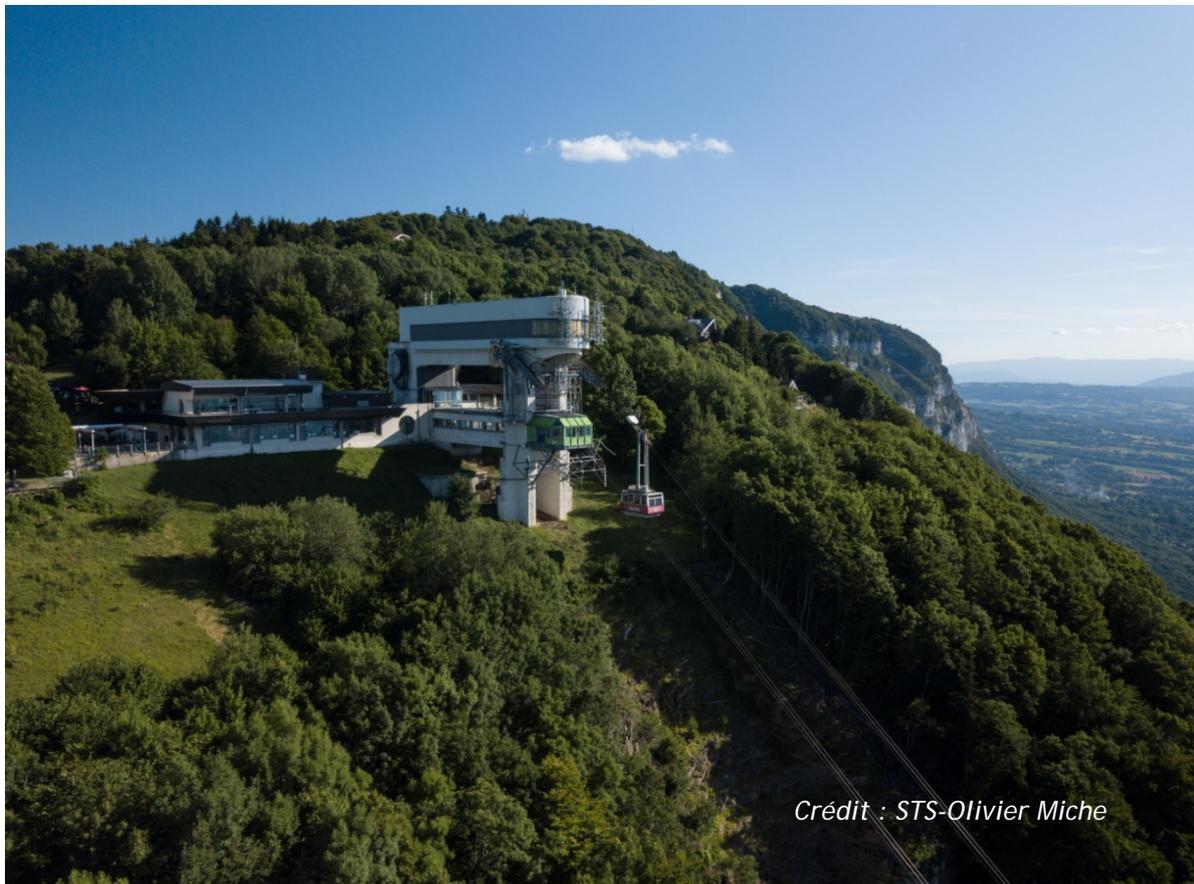
*équipements qui seraient installés sur ce nouvel emplacement diminueraient de moitié.*

*Aussi, la Direction de Swisscom Broadcast SA a demandé à ses collaborateurs chargés des relations avec le GLCT TS de lui présenter des solutions alternatives.*

*Après la recherche et l'examen des conditions d'exploitation de plusieurs sites, Swisscom Broadcast SA a informé le GLCT TS, au mois de septembre 2020, qu'elle a décidé de quitter le site de la gare haute du Téléphérique pour aller s'installer à la Tour hertzienne de l'Observatoire, c'est-à-dire la grande et imposante antenne de TDF (Télédiffusion de France) sise au sommet du Salève, et qu'elle abandonnait ainsi la construction d'une nouvelle station sur la parcelle du GLCT TS.*

*D'un point de vue financier, Swisscom Broadcast SA paiera sa redevance pour 2021 au prorata de l'usage de ses installations dans le bâtiment-pont.*

*Les conditions de sortie du contrat seront négociées en début d'année 2021.*



*Crédit : STS-Olivier Miche*

## 9. Restaurant "Le Panoramique"- nouvelle consultation

Le contrat de concession domaniale (c'est-à-dire un contrat de gérance) liant le GLCT TS avec la société Les Lorgnettes SARL, représentée par M. Jean-Pierre Tanous, restaurateur, a été conclu pour une durée limitée de 2 ans jusqu'à la fin de l'année 2018.

Ce contrat a été prolongé par avenant pour deux ans soit jusqu'au 31 décembre 2020, sans reconduction possible.

Les travaux de rénovation des gares du téléphérique démarrant au 30 août 2021, une consultation a été lancée pour permettre la conclusion d'une nouvelle concession domaniale du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 29 août 2021.

A l'issue de la publication de l'appel à candidature dans le journal Le Messager du 29 octobre 2020, un seul restaurateur a soumissionné : M. Jean-Pierre Tanous.

En conséquence, lors de sa séance du 11 décembre 2020, l'Assemblée du GLCT TS a validé cette candidature et approuvé la conclusion du nouveau contrat de concession

domaniale, entre le GLCT TS et la société Les Lorgnettes SARL pour la mise à disposition du restaurant du Téléphérique du Salève pour une durée de 8 mois.



## 10. Finances

### 10.1. Contribution financière des membres

Le GLCT TS est financé, à parité franco-genevoise, par une contribution des membres de 472'000 € par an pour les années 2017 à 2020 :

- Etat de Genève : 236'000 € (soit 260'000 CHF)
- Monnetier-Mornex : 5'936 €
- Annemasse Agglo : 230'064 €

### 10.2. Financement du projet de rénovation - recherche de subventions

Fonds Rothschild

Lors de son Assemblée du 11 décembre 2020, le GLCT TS a donné son accord pour que le montant de 1 million € émanant du Fonds Rothschild lui soit versé en faveur du projet de rénovation.

Ce Fonds privé est une donation en argent d'un membre de la famille Rothschild à l'Etat de Genève pour financer un projet d'intérêt public contribuant au développement et au rayonnement de Genève.

### 10.3. Bilan financier

Pour rappel, la comptabilité du GLCT TS, soumise au droit français, se décline dans un compte administratif et un compte de gestion.

Le compte administratif présente l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissements ordonné par le Président du GLCT TS et permet de dégager les résultats d'exécution du budget.

Le compte de gestion présente la situation générale des opérations de gestion; il est

établi par une personne indépendante du GLCT TS, à savoir le Trésorier Principal du Centre des finances publiques d'Annemasse. Il retrace les flux monétaires effectifs.

Il est impératif qu'il y ait concordance absolue entre les deux documents.

Le compte administratif et le compte de gestion 2020 ont été approuvés par l'Assemblée du GLCT TS le 26 mars 2021.



Sur la base de ces deux documents, le résultat de l'exercice 2020 est le suivant :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		2'360'006,32		1'635'998,74	0,00	3'996'005,06
Opérations/ l'exerc.	1'073'220,28	871'422,24	939'806,97	225'982,79	2'013'027,25	1'097'405,03
<b>TOTAUX</b>	<b>1'073'220,28</b>	<b>3'231'428,56</b>	<b>939'806,97</b>	<b>1'861'981,53</b>	<b>2'013'027,25</b>	<b>5'093'410,09</b>
Résultats de clôture		2'158'208,28		922'174,56	0,00	3'080'382,84
Restes à réaliser			583'729,98		583'729,98	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>2'158'208,28</b>	<b>583'729,98</b>	<b>922'174,56</b>	<b>583'729,98</b>	<b>3'080'382,84</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>2'158'208,28</b>		<b>338'444,58</b>		<b>2'496'652,86</b>

Montants en euros

*"Restes à réaliser en dépenses" signifie que la dépense est engagée au 31.12.2020 mais qu'elle n'est pas encore mandatée (effective). En d'autres termes, cela signifie que le GLCT TS a passé la commande et qu'il est en attente de la prestation (dette virtuelle dans les comptes). Une fois celle-ci réalisée, mandat sera donné à la Trésorerie Principale pour qu'elle effectue le paiement.*

#### **Affectation du résultat 2020 au budget primitif 2021**

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes du GLCT TS.

Le solde de la section Investissement, après reprise des restes à réaliser en dépenses et en recettes, présentant un excédent de 338'444,58 € (922'174,56 – 583'729,98 = 338'444,58), la

totalité du résultat excédentaire de la section Exploitation, soit 2'158'208,28 €, sera affectée en recettes d'exploitation du budget primitif 2021.

Le résultat global de la section Investissement, soit 922'174,26 €, sera comptabilisé en recettes d'investissement du budget primitif 2021.

\*\*\*\*\*

Rapport d'activités présenté à l'Assemblée du GLCT pour l'exploitation du Téléphérique du Salève du 22 octobre 2021

Version finale